

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1130
7 mars 2009

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT TRENTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le samedi 7 mars 2009, à 10 h 40

Président: M. Chitsaka CHIPAZIWA (Zimbabwe)

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1130^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant de présenter notre invité d'aujourd'hui, j'aimerais, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom propre, souhaiter la bienvenue à un nouveau collègue, M. Vu Dung, Ambassadeur de la République socialiste du Viet Nam, qui a pris ses fonctions à Genève.

Permettez-moi d'accueillir chaleureusement notre intervenant d'aujourd'hui, S. E. M. Sergei Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Nous n'ignorons pas l'importance que ce pays attache au désarmement, notamment aux travaux de la Conférence du désarmement. J'ai l'honneur et le plaisir d'inviter M. Lavrov à prendre la parole.

M. LAVROV (Fédération de Russie) (parle en russe): Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, il s'est écoulé un peu plus d'un an depuis ma dernière intervention devant cette instance. Si beaucoup d'efforts ont été déployés depuis pour assainir la situation internationale, aucune amélioration radicale n'a pu être observée. On a même constaté une exacerbation des risques de conflit dans le monde, qui nous éloigne des tâches essentielles que sont le renforcement de la stabilité internationale et la création de conditions favorables à la réalisation de progrès conséquents en matière de désarmement et de non-prolifération.

Force est de constater qu'on est toujours au point mort en matière de désarmement multilatéral. L'impasse où se trouvent les travaux de la Conférence depuis plus de dix ans déjà reflète clairement l'état défavorable de la situation dans le domaine de la sécurité internationale. Les tentatives faites par des groupes d'États animés du même esprit peuvent permettre de régler certains problèmes de désarmement mais, à long terme, de telles initiatives sont sérieusement limitées et peuvent aboutir à l'affaiblissement des mécanismes existants, y compris la Conférence. La crise financière et économique mondiale complique évidemment encore les choses en réduisant la base de ressources pour la mise en œuvre de programmes de désarmement et de conversion.

Il est évident dans le même temps que, dans les conditions de la mondialisation, la sortie de crise ne peut pas passer par des préparatifs militaires ou par la guerre, comme ce fut le cas dans les années 30 du siècle dernier. La guerre froide a, malheureusement, institutionnalisé la militarisation des relations internationales, et il convient au plus vite de sortir de cette inertie.

La Russie est consciente de la responsabilité particulière qui lui incombe, en tant que puissance nucléaire et membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, en matière de désarmement nucléaire et de renforcement du régime de non-prolifération des armes de destruction massive. Notre pays s'est pleinement acquitté de ses obligations au titre du Traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs. L'application de l'accord sur la limitation des armes stratégiques avance. Il est temps de réaliser de nouveaux progrès dans ce domaine en vue de rendre le monde plus sûr.

Nous nous félicitons des déclarations de la nouvelle administration des États-Unis en faveur de l'adoption d'approches multilatérales en matière de maintien de la sécurité internationale et de désarmement. Nous sommes prêts, comme le proposent nos partenaires

(M. Lavrov, Fédération de Russie)

américains, à relancer nos relations, et nous en avons parlé hier en détail avec M^{me} Hillary Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis. Je suis encouragé par les résultats de nos entretiens d'hier et ne doute pas que le premier contact personnel entre les Présidents Medvedev et Obama à Londres, début avril, sera productif. La conclusion d'un nouveau traité russo-américain juridiquement contraignant sur les armements stratégiques offensifs pourrait être une priorité.

Permettez-moi de donner lecture de la déclaration de M. Dimitri Medvedev, Président de la Fédération de Russie, à ce sujet. Je cite:

«Le 5 décembre prochain, le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (START) vient à expiration. L'importance de cet instrument pour la paix et la stabilité internationales ne saurait être trop soulignée. Ce traité a joué un rôle historique dans le maintien de la stabilité stratégique et de la sécurité et la réduction des arsenaux stratégiques offensifs. Son application a rendu le monde plus sûr.

Aujourd'hui, il nous faut absolument aller plus loin sur la voie du désarmement nucléaire. La Russie est fermement déterminée à débarrasser le monde de ces armes, qui sont les plus meurtrières, conformément aux obligations découlant du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Dès 2005, nous avons proposé aux États-Unis de conclure, pour succéder à l'accord START, un nouvel accord qui serait fondé sur les éléments les meilleurs et les plus efficaces du Traité tout en tenant compte des nouvelles réalités stratégiques.

En prenant cette décision, nous tenions notamment compte du fait que les limites fixées par l'accord START avaient déjà été atteintes en 2001. Aujourd'hui, le nombre de vecteurs stratégiques et de charges nucléaires a nettement diminué. Ainsi l'accord START, loin de limiter la Russie et les États-Unis dans le domaine des missiles et du nucléaire, leur permet de fait d'accroître leurs arsenaux d'armes stratégiques offensives.

Notre conception d'un nouvel accord est la suivante. L'accord devra être juridiquement contraignant. Il devra – ce qui est tout aussi important – être orienté vers l'avenir et limiter non seulement les têtes nucléaires mais aussi leurs vecteurs stratégiques – missiles balistiques intercontinentaux, missiles balistiques lancés par sous-marins et bombardiers lourds.

Nous pensons qu'il faut également empêcher le déploiement d'armements stratégiques offensifs en dehors du territoire national.

J'insiste sur le fait que la Russie est ouverte au dialogue et prête à engager des négociations avec la nouvelle administration américaine. Je partage pleinement la détermination du Président des États-Unis, Barak Obama, à œuvrer à la réalisation du noble objectif qui consiste à délivrer le monde de la menace nucléaire, et je vois là un bon terrain de collaboration.

(M. Lavrov, Fédération de Russie)

Je crois qu'une coopération constructive en ce sens contribuera à améliorer de façon générale les relations russo-américaines.

Dimitri Medvedev».

Mesdames et Messieurs, les initiatives internationales dans le domaine du désarmement nucléaire se multiplient avec, par exemple, l'initiative Hoover, l'initiative Global zéro, la Commission Evans-Kawaguchi, le Forum du Luxembourg et le récent plan du Premier Ministre du Royaume-Uni, Gordon Brown. La Russie soutient l'orientation de ces propositions en faveur d'un règlement multilatéral des problèmes de sécurité mondiale et elle est disposée à contribuer de façon constructive à leur examen.

Des progrès en direction de l'objectif «Global zéro» ne sont toutefois possibles que dans le cadre d'un renforcement de la stabilité stratégique et du strict respect du principe de la sécurité égale pour tous. Cela suppose la mise en œuvre d'un ensemble de mesures nécessaires pour un développement durable et suivi du processus de désarmement. Il faut notamment, selon nous:

- Faire en sorte que tous les États dotés d'armes nucléaires poursuivent le processus de désarmement nucléaire et soient «progressivement associés» aux efforts déjà entrepris dans ce domaine par la Russie et les États-Unis;
- Empêcher le déploiement d'armements dans l'espace;
- Empêcher le déploiement d'armes stratégiques offensives équipées de charges conventionnelles, c'est-à-dire la mise en place d'un «potentiel de compensation»;
- Garantir que les États ne possèdent pas de «potentiel de riposte nucléaire»;
- Empêcher les tentatives visant à utiliser l'adhésion au TNP pour mettre en œuvre des programmes nucléaires militaires;
- Mettre un terme de façon contrôlée à l'accumulation d'armes conventionnelles en réglant parallèlement d'autres problèmes internationaux, notamment les conflits régionaux.

Je souhaiterais appeler en particulier l'attention sur les liens entre les armements offensifs et les armements défensifs. Il n'y aura pas de véritable progrès en matière de désarmement nucléaire tant que la mise en place unilatérale de systèmes stratégiques de défense antimissile mettra en cause ces liens, avec toutes les conséquences négatives qui s'ensuivent pour la stabilité stratégique et l'équilibre du système de freins et de contrepoids qui assure la parité globale.

Dans un esprit d'ouverture stratégique, nous proposons, face aux projets unilatéraux, une autre solution constructive dans ce domaine extrêmement important, à savoir l'union des efforts de tous les États désireux de s'opposer aux menaces potentielles de missile. Notre proposition globale en matière de coopération est toujours sur la table des négociations. Nous allons l'élaborer et la concrétiser et sommes prêts à collaborer dans le cadre d'un partenariat équitable.

(M. Lavrov, Fédération de Russie)

Garantir un fonctionnement efficace et stable du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et renforcer l'universalité de cet instrument qui revêt une importance cruciale pour la sécurité mondiale restent sans conteste des priorités. Il est selon nous nécessaire de mettre au point, en vue de la prochaine Conférence d'examen des parties au Traité en 2010, des recommandations concertées propres à assurer que le TNP continue d'être efficace en tant qu'instrument de la plus haute importance contre la menace d'une prolifération d'armes nucléaires. Il convient d'assurer le respect inconditionnel par les parties de leurs obligations, incorporées dans l'indivisibilité des trois piliers du Traité: non-prolifération, utilisation pacifique de l'énergie atomique et désarmement. La session de mai du Comité préparatoire de la Conférence d'examen sera l'occasion de s'entendre sur les moyens d'intensifier les négociations dans tous ces domaines.

Le renforcement du régime international de non-prolifération des armes nucléaires et de limitation des armes nucléaires est indissolublement lié au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Russie a ratifié ce traité en 2000. Nous prônons donc son entrée en vigueur dans les meilleurs délais. L'observation du moratoire sur les essais nucléaires, malgré toute son importance, ne saurait remplacer les obligations juridiques. C'est pourquoi nous appelons tous les pays dont l'entrée en vigueur du Traité dépend à signer et à ratifier au plus vite cet instrument. Nous avons naturellement remarqué les signaux positifs venant de Washington quant à un éventuel changement de position à l'égard du Traité et nous espérons que ces signaux déboucheront sur l'adoption de décisions concrètes par l'administration du Président Obama.

La création de zones exemptes d'armes nucléaires contribue à renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et à assurer la paix et la sécurité aux niveaux régional et mondial. Nous nous félicitons de l'achèvement du processus de ratification du Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, qui a permis l'entrée en vigueur de ce Traité.

Il est urgent de consolider le régime de non-prolifération nucléaire au Proche-Orient. Nous prônons régulièrement la transformation de cette région en une zone exempte d'armes nucléaires, et, à terme, de tout autre type d'arme de destruction massive. En 1995 et en 2000, les parties au TNP ont pris des décisions au sujet du Proche-Orient. Le Conseil de sécurité de l'ONU a aussi évoqué cette question dans ses résolutions. Il convient de trouver des solutions mutuellement acceptables à cet égard dans le cadre des prochains préparatifs de la Conférence d'examen du Traité. Nous sommes prêts à travailler ensemble également dans ce domaine.

Il convient d'améliorer l'efficacité de l'activité de vérification de l'AIEA. Le Protocole additionnel à l'Accord de garanties, ratifié par la Russie en 2007, constitue un instrument efficace pour accroître la capacité de l'Agence dans ce domaine. Nous appelons tous les pays à y adhérer. À terme, le Protocole additionnel doit devenir la norme universelle pour la vérification du respect des obligations incombant aux États en matière de non-prolifération au titre du TNP, ainsi qu'une nouvelle norme essentielle dans le domaine des exportations nucléaires.

L'intérêt croissant porté à l'énergie nucléaire pacifique est l'une des tendances du monde actuel. La sécurité énergétique et le climat sont nécessairement liés au nucléaire pacifique, qui doit être plus largement utilisé en pleine conformité avec le droit inaliénable des États parties au TNP de développer la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ainsi que la recherche dans ce domaine. Ceci ouvre de nouvelles possibilités pour la coopération

(M. Lavrov, Fédération de Russie)

internationale, principalement dans le but d'assurer un approvisionnement en combustible nucléaire fiable et garanti aux pays qui développent leur secteur de l'énergie nucléaire en respectant scrupuleusement les exigences du régime de non-prolifération nucléaire. Les approches multilatérales capables de proposer une solution de rechange économiquement rationnelle et pratiquement réalisable à la mise en place au niveau national de tous les éléments du cycle du combustible nucléaire revêtent une importance croissante.

C'est un domaine qui a également connu, ces dernières années, de multiples initiatives. La Russie a proposé l'établissement d'une collaboration aux fins de la mise en place d'une infrastructure mondiale en matière d'énergie nucléaire, avec la création de centres multilatéraux pour la prestation de services afférents au cycle du combustible nucléaire. Un centre international d'enrichissement de l'uranium a déjà été créé conjointement avec le Kazakhstan dans le cadre de l'entreprise d'enrichissement d'Angarsk. Nous nous félicitons de la décision de l'Arménie et de l'Ukraine de participer à ce centre, ainsi que de l'intérêt manifesté par d'autres pays en ce sens. Il est prévu de créer dans le centre d'Angarsk, sous la supervision de l'AIEA, un stock régulateur d'uranium faiblement enrichi afin de garantir les livraisons de combustible en cas de dysfonctionnement du marché.

La sécurité de chaque État et de l'ensemble de la communauté internationale ne sera pas garantie tant que nous ne serons pas capables de répondre de façon adéquate et opportune à la menace de terrorisme nucléaire. L'Initiative globale conjointe russo-américaine contre le terrorisme nucléaire lancée en 2006 constitue une contribution majeure en ce sens. Elle est en train d'être mise en œuvre et prend de l'ampleur: 75 États y ont adhéré à ce jour et nous sommes convaincus que ce nombre va aller croissant. C'est là un bon exemple de la manière dont il est possible de coopérer dans le monde actuel pour trouver des réponses aux nouveaux défis et menaces qui se posent.

Nous prônons une intensification de la diplomatie multilatérale, avant tout dans le cadre de l'ONU et de la Conférence du désarmement. Nous notons le rôle considérable que joue la Conférence dans le renforcement de la sécurité internationale. Nous exprimons notre gratitude à toutes les délégations et à M. Sergei Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence, pour les mesures qu'ils ont prises en vue d'accroître l'efficacité de cette instance et notamment pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin de parvenir à un consensus sur le programme de travail de la Conférence.

Parmi les différents problèmes qui se posent en matière de désarmement, la prévention de la militarisation de l'espace revêt une importance particulière. En présentant en février de l'année dernière au nom de la Russie et de la Chine un projet de traité international d'interdiction du déploiement d'armes dans l'espace, nous partions de l'idée qu'il était plus facile de prévenir l'apparition d'armes dans l'espace que de se débarrasser ensuite des nouveaux arsenaux. Prévenir une course aux armements dans l'espace contribuera aussi à garantir la prévisibilité de la situation stratégique et à préserver l'intégrité des biens orbitaux. Tous les États qui utilisent l'espace à des fins pacifiques devraient s'intéresser à ce projet.

Nous prévoyons avec la Chine de soumettre prochainement à votre examen un document résumant les résultats des discussions déjà tenues à la Conférence et répondant aux

(M. Lavrov, Fédération de Russie)

commentaires inspirés par le projet de traité international d'interdiction du déploiement d'armes dans l'espace. Nous espérons que ce document facilitera les futures négociations.

Il y a un an, ici même, la Russie a également présenté un projet concernant les éléments principaux d'un accord de droit international sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (basés au sol). Nous invitons à nouveau à une discussion méthodique de cette initiative, qui a déjà de nombreux partisans. La proposition faite par M. Nicolas Sarkozy, Président de la France, et soutenue par l'Union européenne tendant à ouvrir des négociations sur l'interdiction des missiles sol-sol à portée intermédiaire et à courte portée rejoint notre idée. Nous sommes prêts à engager un dialogue constructif, tant avec l'Union européenne qu'avec les autres partenaires, sur les moyens de régler ces problèmes en vue de l'adoption d'un régime universel qui permettra d'interdire ce type de missile.

Nous sommes également prêts à participer à des pourparlers sur l'élaboration d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes, qui constituerait une contribution importante au processus de désarmement nucléaire et de renforcement du régime de non-prolifération nucléaire.

En conclusion, je voudrais souligner ceci. De notre point de vue, les efforts déployés pour harmoniser les priorités de l'ordre du jour de la Conférence en vue de relancer son activité sont indissolublement liés à la recherche commune de moyens permettant de surmonter les manifestations de crise constatées actuellement, que ce soit dans les domaines financier et économique, militaro-politique, écologique ou autre. Ce n'est qu'ensemble que l'on pourra régler les problèmes qui se posent à tous aujourd'hui, en rétablissant la confiance dans une politique globale et des actions collectives répondant aux intérêts de chaque État et de la communauté internationale dans son ensemble.

La Russie est ouverte à un dialogue constructif et disposée à collaborer avec tous ses partenaires. Aujourd'hui, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, il est possible de relancer le processus global de désarmement sur une large base. Je suis convaincu qu'il ne faut pas manquer cette possibilité.

Je vous remercie de votre attention et exprime le vœu que vos travaux soient couronnés de succès.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Au nom de la Conférence du désarmement, je voudrais remercier le Ministre des affaires étrangères pour sa déclaration. Le Ministre a un emploi du temps très chargé et doit maintenant se rendre à une conférence de presse. Je vous remercie.

Notre séance est levée.

La séance est levée à 11 heures.
